

Jeudi 23 décembre 2021

COVID-19

La Ville de Marseille met en place une stratégie pour aller vers les publics éloignés de la vaccination

Depuis le début de l'épidémie, la Ville de Marseille s'est mobilisée pour freiner la propagation du virus et protéger les Marseillaises et les Marseillais en déployant notamment un plan municipal de vaccination sur tout le territoire.

L'ouverture de centres municipaux de vaccination, rendue possible par la mobilisation conjointe du Bataillon de Marins-Pompiers de Marseille (BMPM), de l'AP-HM et des professionnels de santé libéraux, a permis la réalisation de 600 000 injections depuis le début de la campagne vaccinale. Toutefois des freins persistent dans l'accès à la vaccination pour tous sur le territoire.

La prévention sanitaire de proximité est essentielle pour réduire les fractures territoriales, car les inégalités sociales et les inégalités en matière d'accès aux soins se juxtaposent. En partenariat avec l'Agence Régionale de Santé (ARS), le Bataillon de Marins-Pompiers de Marseille agit au quotidien pour aller vers les Marseillaises et les Marseillais vulnérables et éloignés du système de santé.

Grâce à une stratégie sanitaire de proximité, la Ville de Marseille met en place des actions d'information, de prévention et de médiation au pied des immeubles et s'associe aux associations de quartier et aux personnels de santé pour permettre une vaccination à domicile.

Chaque jour, ces actions réduisent les fractures sanitaires et territoriales, en permettant à 200 Marseillaises et Marseillais d'accéder à la vaccination.

Les centres de vaccination municipaux

Vaccinodrome du Parc Chanot (8ème arrt.) :

Adresse :

114 Rond-point du Prado - Hall 3 (Palais des Phocéens) - 13008 Marseille

Horaires d'ouverture :

Les lundis, mardis, mercredis, vendredis et samedis de 9h à 17h30.

Accès piétons :

- par la porte principale (porte A)
- côté boulevard Rabatau (porte B)
- côté rue Raymond Teisseire (porte C)

Deux accès véhicules :

- par la porte principale (porte A / côté rond-point du Prado)
- côté boulevard Rabatau (porte B)

Vaccinodrome Grand Littoral (15ème arrt.) :

Adresse :

11 avenue de Saint-Antoine - Centre commercial Grand Littoral - Parking du haut, Porte 4.
- 13015 Marseille

Horaires d'ouverture :

Du lundi au samedi de 8h30 à 16h

Accès transports :

Bus 25, 96, 98, L089

Centre de vaccination de la rue Louis Astruc (5ème arrt.) :

Adresse :

23 rue Louis Astruc - 13005 Marseille

Horaires d'ouverture :

Du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h à 16h et le vendredi de 8h à 12h.

Accès transports :

Tramway 1 : arrêts Camas ou George

Métro 1 : station Timone

Le centre pourra accueillir les enfants dès le 5 janvier 2022.

Autres lieux de vaccination

Permanence médicale d'urgence 7j/7 du centre Malpassé (13ème arrt.) :

Sans rendez-vous du mardi au vendredi de 20h à 23h et les samedis et dimanches de 13h à 23h.

Centre de paiement de l'assurance maladie de Saint Louis dans le 15ème arrondissement :

Tous les lundis à partir du 10 janvier 2022.

En partenariat avec la CPAM, et avec la mobilisation du Bataillon des Marins-Pompiers de Marseille.